

ARTICLES.	Ordre.	Tarif.
<b>O</b>		
Orgues à tuyaux à anche, et jeux ou partie de tuyaux à anche, pour orgues de salon . . . . .	2	35 p. c.
Os, cendre d', pour la fabrication des phosphates et engrais . . . . .	23	Exempt.
Os, crus, non ouvrés, brûlés, calcinés, moulus ou passés à la vapeur . . . . .	23	Exempt.
Os, poussière d', pour la fabrication des phosphates et engrais . . . . .	23	Exempt.
Osier . . . . .	24	Exempt.
Ouate en livres et en feuilles, chaîne de coton, chaîne à tapis, fils à tricoter, à broder, et autres fils de coton au-dessous du n° 40, non blanchis, teints ou colorés . . . . .	17	2c. p. lb. et 15 p.c.
Les mêmes, blanchis, teints ou colorés . . . . .	17	3c. p. lb. et 15 p.c.
Outillage de mines importé dans les trois ans qui suivront la sanction du présent acte, et qui, à l'époque de l'importation, sera d'une classe ou espèce non fabriquée en Canada . . . . .	9	Exempt.
Outils et instruments de relieurs y compris les machines à reliés et la percaline . . . . .	9	10 p. c.
Oxyde hydraté d'éthyl ( <i>voir</i> liqueurs).		
Oxydes, ocres et argiles ocreuses, réfractaires, terres d'ombre et de Sienne, broyés ou non broyés, détrempés ou non détrempés, calcinés ou à l'état naturel . . . . .	14	30 p.c.
<b>P</b>		
Paillassons . . . . .	19	25 p.c.
Paille et foin d'Italie, ou de Toscane, tressés . . . . .	24	Exempt.
Palatines . . . . .	18	25 p.c.
Palmier, feuilles de, non ouvrées . . . . .	24	Exempt.
Palmier, huile de, à l'état naturel . . . . .	22	Exempt.
Palmiers . . . . .	24	Exempt.
Pamplemousses . . . . .	21	Exempt.
Pancartes enluminées ( <i>voir</i> annonces).		
Papeterie . . . . .	24	35 p.c.
Papier albuminé, chimiquement préparé pour l'usage des photographes . . . . .	14	25 p.c.
Papier d'émeri . . . . .	24	30 p.c.
Papier de silix . . . . .	24	30 p.c.
Papier goudronné . . . . .	24	½c. p. lb.
Papier sablé . . . . .	24	30 p.c.
Papier-toile Union à faux-cols, en rouleaux ou en feuilles, non lustré ni fini . . . . .	24	20 p.c.
Papier-toile Union à faux-cols, en rouleaux ou en feuilles, lustré ou fini . . . . .	24	25 p.c.
Papier verré . . . . .	24	30 p.c.
Papiers de toutes sortes n.s.a . . . . .	24	25 p.c.
Papiers en boîtes . . . . .	24	35 p.c.
Papiers manufacturés, y compris les papiers réglés et avec bordures, papeterie, papiers en boîtes, enveloppes et livres blancs . . . . .	24	35 p.c.
Papiers peints ou papiers à tenture, en rouleaux, sur chaque rouleau de huit verges ou moins, et ainsi en proportion pour toutes longueurs plus grandes des espèces qui suivent, savoir :—		
(a) Panneaux bruns et panneaux blancs, imprimés sur papier uni ou sans fond . . . . .	24	2c.